

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, ce sont de hauts fonctionnaires qui représentent le Canada à ces entretiens. Je ne crois pas très utile, par ailleurs, de faire une déclaration à l'appel des motions, car le gouvernement n'a apporté aucun changement important à la position qu'il a déjà exprimée. Nous voulons que la vente se fasse dans l'ordre à l'échelle internationale, mais il me paraît prématuré d'en discuter à ce point des négociations.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS

#### LES PRIX DU BOIS D'ŒUVRE EXPORTÉ VERS LE ROYAUME-UNI

**M. l'Orateur:** Le député de Carleton-Charlotte a la parole.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Hugh John Flemming (Carleton-Charlotte):** Je me demande de quoi il s'agissait, monsieur l'Orateur. Je voudrais poser une question au ministre des Transports. A-t-il l'intention de faire faire une enquête sur le rythme des conférences qui s'est fortement accru ces derniers temps à propos de l'exportation du bois d'œuvre à partir des ports canadiens de l'Est en direction du Royaume-Uni. Ces conférences auront-elles un effet très marqué sur le volume des exportations de bois?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir d'approfondir cette question pour le député. Je l'assure que nous continuerons à accorder au Nouveau-Brunswick la même considération généreuse que par le passé.

\* \* \*

### LA POLLUTION

#### LE DÉPÔT DU RÈGLEMENT RELATIF À LA LOI DES PÊCHERIES

**M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et des Forêts. Elle porte sur les règlements établis en vertu de la nouvelle loi des pêcheries. Comme le ministre a dit qu'il avait l'intention de distribuer, à l'extérieur de la Chambre, un projet de règlements sur diverses industries, comme celle des pâtes et papiers, pourrait-il déposer ce projet à la Chambre en même temps qu'il en assurera la distribution aux autres afin qu'on puisse examiner cela?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts):** Avec plaisir, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

### LES PÊCHES

#### LES OPÉRATIONS ABUSIVES DES CHALUTIERS ÉTRANGERS —LES ÉTUDES OCÉANOGRAPHIQUES

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Pêches et

des Forêts. Étant donné la pêche excessive faite par des chalutiers étrangers au large de nos côtes et les révélations faites à l'émission W5 au réseau de télévision CTV dimanche, le ministre peut-il nous dire si son ministère prend de nouvelles mesures pour compenser la pêche excessive faite en particulier par l'Union soviétique et l'Allemagne, maintenant qu'il est au courant de l'urgence du problème?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts):** C'est ce que j'essaie de faire, monsieur l'Orateur. Avant le départ de la délégation russe la semaine dernière, nous avons eu quelques entretiens préliminaires au sujet de la possibilité d'une initiative bilatérale sur la côte ouest.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je vais accorder la parole à qui de droit mais je demande la collaboration des députés au sujets des questions supplémentaires.

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, ce problème est si urgent que j'estime que vous pourriez vous montrer un peu plus clément quant à nos questions à cet égard. Le ministre peut-il affirmer que le Canada prend de nouvelles mesures pour accentuer ses travaux dans le domaine des études océanographiques, et peut-il donner l'assurance que le récent déplacement du problème au nord de la côte ouest du Canada signifie que nous n'avons pas cédé une importante ressource...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question en est une de nature très générale et elle devrait être inscrite au *Feuilleton*. Si elle implique quelque urgence, on pourrait y revenir ce soir.

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, nous venons tout juste d'entreprendre des négociations avec l'Union soviétique et on a l'impression au Canada que nous avons cédé des ressources faute de connaissances suffisantes en océanographie.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai bien compris la question et je propose qu'elle soit inscrite au *Feuilleton*. Par contre, si j'ai fait erreur, le Règlement prévoit que cette question peut être étudiée au moment de l'ajournement.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ NATIONALE

#### LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—COMITÉ D'AIDE AUX PRISONNIERS POLITIQUES

[Français]

**M. Roland Godin (Portneuf):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Peut-il dire si le gouvernement fédéral a été consulté par le gouvernement du Québec avant que ce dernier accepte de reconnaître le Comité d'aide aux prisonniers politiques, tel qu'annoncé hier par le procureur général de cette province?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je sais que le sujet, en général, fait présentement l'objet de discussions entre le ministre fédéral de la Justice et son homologue du Québec. Je ne peux pas dire si les discussions portent sur ce comité en particulier.